

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 000716097425528

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avec exigence de capacités minimales

ANESRIF/ GOP-DP-SPN/N°38/2025

Lot N°09 : Etude de 11 passerelles (08 à Chlef, 02 à Blida et 01 à Jijel)

1. Mode de l'appel d'offres:

L'agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), Maître d'ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales.

2. Objet : Lot N°09 : Etude de 11 passerelles (08 à Chlef, 02 à Blida et 01 à Jijel).

3 - Critère éligibilité :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études ayant :

I. CAS DE BUREAU D'ETUDE SEUL

A. Capacités techniques :

1) Références professionnelles :

Avoir réalisé au moins une étude d'une passerelle pour piétons ou ouvrage d'art ou trémie, durant les Vingt (20) dernières années (2006-2025) dûment justifiée par une attestation de bonne exécution, délivrée par le service contractant concerné.

2) Moyens humains :

Avoir un chef de mission, Ingénieur ou master en travaux publics ou génie civil, ayant au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle en qualité de chef de mission ou chef de projet dans le domaine des travaux publics ou Génie Civil, justifiant son expérience, par le CV appuyé par le diplôme, les attestations ou certificats de travail et déclaration CNAS.

B. Capacités professionnelles :

Avoir un agrément en cours de validité, dans les domaines des études de passerelles ou d'ouvrages d'art, qui répond à l'un des codes suivants (0601 ou 0602 ou 0607 ou 0611).

NB : Les bureaux d'études techniques publiques ne sont pas tenus de produire un certificat d'agrément mais un justificatif délivré par le ministère concerné.

II. CAS DE GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES

A. Capacités techniques :

1) Références professionnelles :

Le mandataire (chef de file) ou l'un des membres, doit justifier la réalisation d'au moins une étude d'une passerelle pour piétons ou ouvrage d'art ou trémie, durant les 20 dernières

années (2006-2025), dûment justifiée par une attestation de bonne exécution, délivrée par le service contractant concerné.

2) Moyens humains :

Le groupement doit présenter dans son offre un chef de mission, Ingénieur ou master en travaux publics ou génie civil, ayant au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle en qualité de chef de mission ou chef de projet dans le domaine des travaux publics ou Génie Civil, justifiant son expérience, par le CV appuyé par le diplôme, les attestations ou certificats de travail et déclaration CNAS.

B. Capacités professionnelles :

Le mandataire et les membres du groupement doivent avoir un agrément en cours de validité, dans les domaines des études de passerelles ou d'ouvrages d'art, répondant à l'un des codes suivants (0601 ou 0602 ou 0607 ou 0611).

NB : Les bureaux d'études publics ne sont pas tenus de produire un certificat d'agrément mais un justificatif délivré par le Ministère concerné.

4. Lieu d'exécution : Wilayas de : Chlef, Blida et Jijel.

5. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 bis, Rue Colonel Amirouche - Rouïba - Alger**

Contre un paiement préalable d'une somme non remboursable de :

Dix mille Dinars Algériens (10 000,00 DA) à verser au compte ANESRIF N°00.100.647.0.300.300.390.55 ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) Agence 647 El - Hamiz - Rouïba - Alger.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané de bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

La remise du dossier de l'appel d'offres se fera sur présentation du reçu de versement délivré par la Banque Nationale d'Algérie / (BNA) ou l'ordre de virement au numéro de compte indiquée ci-avant.

6. Délai de préparation, date et heure de dépôt des offres :

- Le délai de préparation des offres est de **Trente (30) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou le BOMOP.
- L'offre devra être déposée le dernier jour de la durée de préparation des offres, entre 08h et 12h00(**heure limite**), contre la délivrance d'un accusé de réception.
- Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prolongée au jour ouvrable suivant.

7. Validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres.

8. Constitution des offres :

- Les offres comprennent « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».
- Le soumissionnaire est tenu de présenter tous les documents.

Liste sommaire des pièces exigées : (la liste détaillée est dans le cahier des charges) : Article 18

Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire.
2. Avoir un agrément en cours de validité, dans les domaines des études de passerelles ou d'ouvrages d'art, qui répond au l'un des codes suivants (0601 ou 0602 ou 0607 ou 0611) dans le cas de bureau d'études seul.

Dans le cas de groupement de bureau d'études, Le mandataire et les membres du groupement doivent avoir un agrément en cours de validité, dans les domaines des études de passerelles ou d'ouvrages d'art, répondant à l'un des codes suivants (0601 ou 0602 ou 0607 ou 0611).

Les bureaux d'études publics ne sont pas tenus de produire un certificat d'agrément mais un justificatif délivré par le Ministère concerné.

Offre Technique :

3. Une déclaration à souscrire dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;
4. Un mémoire technique justificatif dûment renseignée, portant la date, la signature et le cachet du soumissionnaire (modèle joint en annexe) ;

Offre Financière :

5. La lettre de soumission dûment renseignée portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;
6. Détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseignée, avec paraphe sur chaque page, portant la date, le cachet et la signature du soumissionnaire ;

9. Présentation des offres :

Les offres des soumissionnaires devront être présentées conformément aux modalités de présentation définies dans le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes relatives au dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérées dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme ne portant que la mention ci-après :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

10. Lieu de dépôt des offres:

Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

**ANESRIF - Direction de la Gestion des Opérations Planifiées
15 Bis, Rue Colonel Amrouche Rouiba - Alger**

11. Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, le jour des dépôts des offres à **13h00** au siège de l'**ANESRIF - 15 bis, Rue Colonel Amrouche Rouiba-Alger.**